

## COMMUNE DE VILLY

### **Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 21 septembre 2016**

**Présents :** Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Jacqueline ZELIOLI  
MM. François BACHELIER, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU, Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT.

**Absents excusés :** Vincent TUPINIER, Karine TUPINIER.

*La séance est ouverte à 20 heures*

**1) Compte rendu de la séance du 29 juillet 2016**

Approuvé à l'unanimité.

**2) Chasse Communale :**

**3) Brigitte Di-Blas** a accepté d'en prendre la responsabilité. Certains droits de chasse ont été abandonnés par des propriétaires à M. RIGOUT. Le règlement a été réécrit avec plus de rigueur et devra être signé par chaque actionnaire. Le montant de l'action est maintenu à 200 € pour les extérieurs et 100 pour les résidents.

**4) Association foncière de La Chapelle Vaupelteigne**

L'association étant dissoute, la mairie de La Chapelle nous informe que cette dernière, propriétaire des parcelles concernées, en fait don à sa commune.

Ces parcelles sont enclavées entre deux prairies cadastrées sur Villy, accessibles par la RD 131.

Le Conseil se sentant mis devant le fait accompli, donne son accord par défaut, estimant regrettable d'abandonner cette partie du finage.

Le Maire fera part de ces remarques au Maire de La Chapelle.

**5) Arrêts de bus scolaires**

Le Maire précise que les arrêts de bus - et non le stationnement - doivent obligatoirement être matérialisés au sol, les passages piétons devant se situer à l'arrière du car.

La commune doit se mettre en conformité. Les premiers emplacements définis avec les services départementaux occasionnant une gêne aux riverains, il est décidé de les matérialiser d'un côté le long de la maison Roger Bachelier et le long du mur de la mairie de l'autre.

Des passages piétons seront peints pour la descente du bus se dirigeant vers Maligny.

Des panneaux « *Arrêts de bus scolaires* » seront également posés.

**6) Questions et informations diverses**

- **Propriétés en vente :** des renseignements d'urbanisme et d'accès aux différents réseaux devront être fournis.
- **Alimentation électrique Macedo :** le Maire a demandé que ces travaux ne se fassent pas avant le 3 octobre, en raison des vendanges.
- **Impasse Pigé :** la descente aboutissant à la propriété Durup, est donnée à la commune de Villy par la famille Pigé. Les problèmes de surface étant réglés, la transaction est en cours.
- **Commande de chocolats** des + de 70 ans : reconduite
- **Repas des + de 70 ans :** 26 octobre.
- **Frais de transports scolaires :** la commune prend en charge le remboursement des 100 € pour le primaire et 110 pour le collège, sur présentation de justificatifs.

- **Remplacement de la secrétaire de mairie** :Le Maire se renseigne auprès de la mairie de La Chapelle Vaupelteigne et de l'ancienne secrétaire de Sacy qui aurait des disponibilités.
- **Entretien des fossés** : Une partie du chemin de Seignelay ainsi que le chemin de Beines sont faits. Sous Mont Sabot est en attente.
- **Chemin de Seignelay** : le dossier est toujours en cours d'instruction. Il sera procédé à la restauration des endroits les plus dégradés dans un premier temps.
- **Terrain Savary** en Corniotte : la propriétaire informe que cette parcelle, pour laquelle la commune s'était porté acquéreur, n'est pas à vendre.
- **Chiens Delrue** : La gendarme référent en charge du dossier ne sera disponible qu'à partir du 26 septembre, date à laquelle la mairie s'informerera de la situation.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 21h 30*